

NOTES SUR L'HISTOIRE DE LA STÉNOGRAPHIE

Par M. CHARLES VEREL.

(Suite)

Chez les Grecs, il est bien prouvé qu'on se servait d'une écriture abrégée et fort rapide appelée *syngraphie*, *brachygraphie* et *tachygraphie* (1). La forme de cette écriture, décrite par Plutarque, permit à Xénophon de recueillir les discours de Socrate et aux écrivains de suivre les cours de l'Algora. Les Grecs avaient en outre la *cryptographie* ou écriture secrète.

A Sparte, l'art des abréviations était également connu, mais il ne paraît avoir été employé qu'à des travaux microscopiques. C'est ainsi qu'on nous révèle l'existence d'un certain Callistrate qui parvint à graver un distique élégiaque sur un grain de sésame. L'Iliad d'Homère, transcrite en caractères sténographiques, fut autrefois renfermée dans une coque de noix (2).

II

Les Romains, sans cesse avides de progrès, ne pouvaient rester insensibles à ce grand mouvement de l'écriture. Aussi cherchèrent-ils les moyens de recueillir les paroles des grands maîtres qui remplissaient Rome de leur éloquence. "Ils trouvèrent, dit l'auteur du *Spectacle de la Nature*, l'art d'écrire par des notes si abrégées et si expéditives, qu'un greffier avec ce secours, dans un tribunal ou ailleurs, pouvait écrire les demandes ou les réponses ou tout autre discours aussi promptement qu'on le prononçait. La langue et la main marchaient de compagnie (3)."

[1] Voir: *Palaographia critica aut tachygraphia veterum exposita et illustrata* (V. F. Kopp)

[2] En 1884, au concours sténographique de Rennes, M. Pain, d'Elbeuf, réussit à écrire 2,768 mots sur le revers d'un timbre-poste. Un autre concurrent, M. Cousin, de Tours, fit tenir toute l'Histoire de France sur le verso d'une carte postale.

[3] *Spectacle de la Nature*, tome 7, page 258, édit. 1768.

Ce qui fit dire au poète Martial dans ce distique fameux :

*Currant verba licet, manus est velocior illis
Nondum lingua suum, dextra peregit opus* (1).

Les paroles ont beau courir, la main vole plus vite encore.

La langue n'a pas achevé que la plume a déjà fini.

Ce système consistait à n'employer pour chaque mot que sa lettre initiale, appelée *sigle* (2). Ainsi pour écrire *Anno Domini Millesimo* on se servait invariablement des trois sigles A. D. M. De même pour *Bene vale* ou *Jesus Nazarenus Rex Judæorum*, on écrivait B. V. et I. N. R. I (3). Les abréviations par sigles paraissent avoir été connues dès 500 ans avant Jules César. Nous trouvons dans un vieux livre du XVII^e siècle que dans ces temps reculés on se servait, dans les villes assiégées, de *caractères de feu*, pour demander ce dont on avait besoin. Les lettres S. C. signifiaient *securitate cito* (secourez-nous promptement) (4).

Ce genre d'écriture, malgré ses difficultés de traduction, fut néanmoins en grande faveur chez les Romains. Jules César lui-même le cultivait avec succès et son habileté est bien démontrée par ces vers d'Ovide :

His arcanis notis terra pelagoque feruntur.

(1) Martial. Epig. livre XIV.

(2) Le mot sigle paraît venir de *sigilla*, diminutif de *signa*, ou suivant quelques personnes le l'adjectif *singula*.

(3) On connaît aussi ces sigles célèbres S. P. Q. R., *Senatus Populus Que Romanus*, que Rabelais a traduits plaisamment : Si PEU QUE RIEN.

(4) On se sert en France de sigles pour exprimer des locutions familières C. G. D. pour : ce qu'il fallait démontrer : T. S. V. P. pour : tournez s'il vous plaît, etc.

Les personnes qui ont besoin de sténographes et les sténographes en quête d'emploi, sont priés de s'adresser au

STÉNOGRAPHE CANADIEN.

L'Éditeur-Gérant : J. de LA ROCHELLE.

Imp. J. FOYATIER, 102 rue Montcalm.